10s

Route de Sous Ville 6a 1580 Avenches

Point de situation au terme de la 10e année en voie générale

Louis BOURGOIN

né le 9 avril 2002

élève de l'établissement primaire et secondaire d'Avenches et environs, classe 10VG/1 de Monsieur Alexandre Keller, a obtenu les résultats suivants en 10e année. Ce document est à considérer comme un point de situation sur le degré de maîtrise des objectifs du plan d'études. Le conseil de direction se fondera sur ces résultats pour prendre les décisions de fin d'année.

		Relevé des résultats										Moyenne	
Groupe I	Français - niveau 2*	3.5	4.5	3.0	4.0	4.0	3.0	4.0	4.0	ECR:	3.5	3.5	21.0 points
	Allemand - niveau 1*	4.0	4.5	4.5	3.5	3.5	4.0	4.5	3.0			4.0	
	Mathématiques - niveau 2*	3.5	3.0	3.5	4.5	3.5	3.0	4.0	3.5	ECR:	3.5	3.5	
	Sciences de la nature	5.0	4.5	4.5	3.5	5.0						4.5	
	OCOM MITIC	5.5	5.5	4.5	5.5							5.5	
Groupe II	Anglais	3.0	3.5	4.0	4.0	3.0	3.5	3.0	3.0			3.5	13.5
	Géographie	4.0	5.0	5.0	5.5	6.0						5.0	
	Histoire-Éthique et cultures religieuses	5.0	4.0	5.5	4.0	5.5						5.0	points
Groupe III	Arts visuels	4.0	4.5	4.0								4.0	
	Musique	5.5	3.5	5.5	6.0							5.0	14.0
	Activités créatrices et manuelles	5.0	5.0						***************************************			5.0	points

Éducation physique : se référer au document officiel du Service de l'éducation physique et du sport

* niveau 1 : exigences de base - niveau 2 : exigences supérieures

Absences

10 périodes sur l'ensemble de l'année scolaire

Les dépliants à disposition sur le site Internet www.vd.ch/scolarite, rubrique *Publications*, présentent les modalités d'évaluation et les différentes décisions qui peuvent en découler.

Pour toute information complémentaire concernant ce point de situation, les parents peuvent contacter le titulaire de la maîtrise de classe pour un entretien.

Imprimé le 29 juin 2018

Formule sans signature

Signature d'un des parents (ou de son/sa représentant-e légal-e) :

PDS_S2_DOC1_P1

Route de Sous Ville 6a 1580 Avenches

Point de situation au terme de la 11e année en voie générale

Louis BOURGOIN

né le 9 avril 2002

élève de l'établissement primaire et secondaire d'Avenches et environs, classe 11VG/1 de Monsieur Alexandre Keller, a obtenu les résultats suivants en 11e année. Ce document est à considérer comme un point de situation sur le degré de maîtrise des objectifs du plan d'études avant l'examen de certificat.

		Relevé des résultats											е
Groupe I	Français - niveau 2*	3.5	3.0	3.5	5.0	4.5	4.5	3.5	4.0			4.0	20.5 points
	Allemand - niveau 1*	4.5	5.0	3.0	4.0	3.5	3.0	2.5	3.5	4.5	3.5	3.5	
	Mathématiques - niveau 2*	4.5	2.0	2.0	4.5	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0		3.5	
	Sciences de la nature	5.0	5.0	3.5	3.5	5.0	4.0					4.5	
	OCOM MITIC	5.0	4.5	5.0	5.0							5.0	
Groupe II	Anglais	2.5	4.5	3.0	4.0	3.5	2.5	3.0	3.5		3.	3.5	13.0 points
	Géographie-Citoyenneté	3.5	5.5	3.0	5.0							4.5	
	Histoire-Éthique et cultures religieuses	5.0	5.5	4.0	5.0							5.0	
Groupe III	Arts visuels	5.0	4.5	4.0								4.5	
	Musique	5.0	5.0	3.5	4.5	5.0						4.5	14.0
	Activités créatrices et manuelles	5.0	4.5									5.0	points

Éducation physique : se référer au document officiel du Service de l'éducation physique et du sport

* niveau 1 : exigences de base - niveau 2 : exigences supérieures

Absences

PDS_S2_DOC1_P1

13 périodes sur l'ensemble de l'année scolaire

Les dépliants à disposition sur le site Internet www.vd.ch/scolarite, rubrique Déroulement de l'école obligatoire dans le canton de Vaud, présentent les modalités d'évaluation et les différentes décisions qui peuvent en découler.

Pour toute information complémentaire concernant ce point de situation, les parents peuvent contacter le titulaire de la maîtrise de classe pour un entretien.

Imprimé le 24 juin 2019

Formule sans signature

Signature d'un des parents (ou de son/sa représentant-e légal-e) :

La moyenne de chaque discipline se calcule tout au long de l'année, au demi-point, sur la base des notes obtenues aux épreuves significatives réalisées en classe. La note 4 correspond au seuil de suffisance. La note la plus haute est 6, la note la plus basse est 1. Pour les disciplines qui font l'objet d'un examen, la moyenne annuelle finale prend en compte la moyenne annuelle pour deux tiers et la note obtenue à l'examen pour un tiers.